Comité Départemental des Alpes Maritimes de Bowling et de Sport de Quilles

<u>Siège social</u> 180 ave de Pessicart - les Thuyas - 06100 Nice <u>Président</u> : **Jean claude BOVA 2**: 06.80.63.45.74

N° De Siret : 509 458 253 000 10

<u>Challenge Départemental</u> Victor DESCOS – Jacques MARTY – Gilles AVESQUE



LIGUE TRIPLETTE HANDICAP 2016 - 2017

Ce Challenge est organisé par le Comité Départemental des Alpes Maritimes. Il est ouvert à tous les licenciés en règle avec la FFBSQ.

Les règlements fédéraux sont en vigueur.

Le port du maillot de bowling est obligatoire, Interdiction de sortir fumer ou de vapoter et de Consommer des boissons alcoolisées.

CALENDRIER:

• <u>11 matchs si 11 ou 12 équipes</u> : 6/10 – 3/11 - 24/11 - 15/12 - 12/01 - 2/02 - 2/03 23/03 – 27/04– 18/05 – 15/06

⇒ DEROULEMENT

Toutes les équipes se rencontreront en match round robin sur 4 lignes. Les points attribués le sont sur les scores avec HP.

- 2 points seront attribués par ligne gagnée, 1 pt pour un match nul
- 1 point par match des vis-à-vis, 0,5 pt en cas d'égalité

Soit 5 points par match Chaque équipe peut ainsi marquer 20 pts maximum par séance

Pour les matchs des vis-à-vis

L'ordre de jeu transmis par mail sera le même durant toute la ligue.

Le remplacement des joueurs se fait poste pour poste. Le remplaçant entrera dans l'équipe en lieu et place du joueur remplacé.

ightharpoonup REMPLACANT

1 à 2 remplaçants par équipe. En cas d'absence les scores morts seront appliqués : 180 par joueur, 540 pour l'équipe.

*BULLETIN D'INSCRIPTION (cliquer pour suivre le lien)

Inscrivez vos joueurs par ordre alphabétique.

Vous nous transmettrez votre ordre de jeu par mail, au plus tard le 4 octobre, il sera maintenu jusqu'à la fin de la lique.

*LISTE DES EQUIPES

→ HANDICAP

La ligue se jouera avec handicap 70%

Calcul du HP

- →D'octobre à février, se fera à partir des résultats de la <u>ligue 2016</u>, avec un minimum de 12 lignes.
- De mars jusqu'à la fin de la ligue le listing de réf se fera à partir des résultats des séances d'octobre à février -*cf avenant

Pour les deux listings, si moins de 12 lignes, le calcul du Handicap se fera à partir du cumul « Ligue+tournoi » du listing fédéral de référence * cf avenant

→ CLASSEMENT

A l'issue de chaque journée, le classement des équipes sera établi en fonction du nombre de points gagnés.

En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées par la confrontation directe. En cas de nouvelle égalité, par le total de quilles HDP abattues en confrontation directe.

⇒ ENGAGEMENT

Une subvention CNDS de 500€ donnée pour les féminines, est réaffectée sur ce challenge.

En conséquence l'engagement des Dames composant l'équipe lors de l'inscription en ligne sera pris en charge à concurrence de ce montant.

Le prix de la partie est au tarif en vigueur dans le centre soit 3€. L'engagement devra être réglé en totalité lors de la 2^{ème} soirée

Budget pour 12 équipes	Recettes	Dépenses
36joueurs x 55€	1980,00€	
Dotation CD06	486.72€	
Récompenses lots		2340,00€
Homologation 1584		126,72€

		2466.72€	2466.72€	
Récompenses valeur lot				
1 ^{er} prix 360€	4 ^{ème} prix 240€	7 ^{ème} prix 150€	10 ^{ème} prix 120€	
2 ^{ème} prix 315€	5 ^{ème} prix 210€	8 ^{ème} prix 135€	11 ^{ème} prix 120€	
3 ^{ème} prix 270€	6 ^{ème} prix 180€	9 ^{ème} prix 135€	12 ^{ème} prix 105€	

AVENANT

- * Le listing fédéral est erroné quant aux lignes **ligues** homologuées, aussi pour les joueurs n'ayant pas les 12 lignes au classement de la ligue 2016, il leur sera appliqué le handicap du listing fédéral du 12 septembre colonne «TOURNOI « (et non plus scores cumulés). Ceci pour les séances du 6/10 ; 3/11 ; 23/11 ; 15/12 ; 12/01/2017
- * A partir du 2/02/2017, 5 séances du début de la ligue 2016 seront retirées, et Remplacées par les 5 séances du début de la ligue 2016-2017. Si un joueur n'a toujours pas les 12 lignes sur ce classement, il lui sera appliqué Le handicap du listing Fédéral en vigueur au 2/02/2017, colonne « TOURNOI »